

## Conditions d'admission

### Admission en Master 1 Droit privé général parcours Contentieux :

Peuvent déposer un dossier de candidature les étudiants ayant validé ou étant susceptibles de valider dans l'année en cours les six premiers semestres d'une Licence en Droit ou Droit privé (Licence 3) ou d'une licence à dominante juridique, ou de tout titre, diplôme ou grade apprécié comme équivalent (notamment grâce à la validation des acquis professionnels et à la validation des acquis de l'expérience ou au titre des dispositions prévues pour les étudiants étrangers).

Attention : **le choix du parcours M2 Contentieux pour la poursuite de la formation en 2 année Master se fait au moment de la candidature en M1. Ce choix est définitif.** La sélection des candidatures est réalisée sur dossier. Une commission de sélection, composée notamment des responsables du M1 Droit privé général et du M2 Contentieux, étudie les candidatures et propose les admissions en M1 Droit privé général au Directeur d'UFR qui les prononce. À l'issue de la 1<sup>ère</sup> année de M1 Droit privé général, l'inscription en 2<sup>ème</sup> année de master dans le parcours M2 Contentieux est de droit lorsque la validation du M1 Droit privé général a été acquise, sans redoublement, l'année précédant l'année de formation en M2.

**Intégration directe en deuxième année de master (M2 Contentieux) :** Une campagne de candidatures en vue d'une intégration directe en M2 Contentieux peut être ouverte sous réserve des capacités d'accueil de la formation. Dans ce cas, peuvent déposer un dossier de candidature les étudiants ayant validé, ou étant susceptibles de valider dans l'année en cours, les deux premiers semestres d'un M1 de Droit, ou à dominante juridique, ou de tout autre titre, diplôme ou grade apprécié comme équivalent (notamment grâce à la validation des acquis professionnels, la validation des acquis de l'expérience ou au titre des dispositions prévues pour les étudiants étrangers). La sélection des candidatures est réalisée sur dossier et/ou entretien par le responsable du M2 Contentieux, qui propose les admissions directes en M2 Contentieux au Directeur d'UFR qui les prononce.

Candidature Master Droit privé général parcours Contentieux (M1+M2) : Plateforme « Mon Master » <https://www.monmaster.gouv.fr>

Candidature pour une intégration directe en deuxième année de master (M2 Contentieux) : Plateforme « Eandidats » <https://ecandidat.univ-paris13.fr/ecandidat/#!accueilView>

## Contacts

### Responsables de Formation

Anne-Cécile MARTIN, maître de conférences

### Secrétariats pédagogiques

M1 (Bureau H 209) : 01 49 40 32 92 ; [m1prive.dsps@univ-paris13.fr](mailto:m1prive.dsps@univ-paris13.fr)

M2 (Bureau H 210) : 01 49 40 39 63 ; [m2contentieux.dsps@univ-paris13.fr](mailto:m2contentieux.dsps@univ-paris13.fr)

### Informations inscriptions :

Service de la scolarité de l'UFR DSPTS (Bureau H213)

[scolarite.dsps@univ-paris13.fr](mailto:scolarite.dsps@univ-paris13.fr) ; 01 49 40 44 75 / 01 49 40 61 38

## Accès

### Venir à l'Université Sorbonne Paris Nord (USPN), Campus de villetaneuse - UFR Droit, Sciences Politique & Sociales

99, avenue Jean-Baptiste Clément - 93430 Villetaneuse.

### En voiture, à partir de Paris

Porte de la Chapelle > Autoroute A1 direction Lille, puis Sortie n°2 (Saint-Denis - Stade de France), puis direction Villetaneuse Université.

### En transport en commun

**Depuis Paris :** Train ligne H - toutes les lignes départ Gare du Nord direction Persan Beaumont, ou Valmondois, ou Montsoult-Maffliers, ou Pontoise - arrêt Épinay Villetaneuse.

**Depuis la gare d'Épinay Villetaneuse :** prendre soit le T11 direction Le Bourget - arrêt Villetaneuse-Université, soit le bus 361 direction Gare de Pierrefitte-Stains RER - arrêt Université Paris 13.

**Depuis Saint-Denis Porte de Paris (Métro 13) :** prendre le T8 - terminus Villetaneuse Université.

## Master mention

# DROIT

## Parcours Contentieux



## Objectifs

Le Master Mention Droit parcours Contentieux est une formation approfondie et transdisciplinaire, résolument tournée vers les besoins des praticiens.

Ses principaux objectifs sont de permettre aux étudiants de devenir de bons généralistes de la procédure, sans négliger les connaissances fondamentales des différentes matières du droit.

## Compétences visées

L'acquisition des règles fondamentales qui gouvernent le procès pendant les quatre premières années de droit, et spécialement en Master 1 Droit Privé Général, est approfondie et complétée en Master 2 parcours Contentieux par :

Une connaissance de l'ensemble des mécanismes juridiques qui permettent d'une part, d'anticiper la naissance du litige (stipulation de clauses) et d'autre part, d'élaborer une stratégie pointue de traitement du litige né (procédure participative, MARL, procédures d'urgence).

Des mises en situation destinées à renforcer les compétences rédactionnelles et oratoires des étudiants (rédaction d'actes, exercices de médiation et de conciliation, simulations de procès).

## Poursuite d'études

Les enseignements du Master droit privé général (M1) parcours Contentieux (M2) préparent efficacement à l'entrée immédiate dans la vie professionnelle juridique (juriste en entreprise, juriste des services contentieux, juriste en entreprise de recouvrement de créances).

Ils permettent également la poursuite des études en vue de l'entrée dans les différentes professions nécessitant une formation dans une école professionnelle dont l'accès est conditionné par la réussite d'un examen d'entrée ou d'un concours (avocats, huissiers, magistrats, administrateurs judiciaires).

## Organisation de la formation

**1ère année de Master** : cours et travaux dirigés sur les deux semestres, dispensés pour la majeure partie par des universitaires.

Pour poursuivre en 2ème année de master les étudiants du parcours contentieux doivent impérativement suivre en 1ère année le programme en droit privé général défini ci-après (cf. programme). Celui-ci comporte des matières dont le choix (ouvert par ailleurs à des étudiants sélectionnés pour une poursuite d'étude au sein d'autres parcours) est rendu obligatoire en parcours contentieux : « régime général de l'obligation » (CM+TD) ; « droit pénal des affaires » (CM) ; « droit des régimes matrimoniaux » (CM) ; « procédure pénale » (CM+TD) ; « CEDH et droit privé » (CM) ; « contentieux administratif » (CM) ; « droit des successions » (CM). Possibilité d'effectuer un stage.

**2ème année de Master** : cours assurés par des universitaires et des praticiens.

**Équipe enseignante** : A. André, avocat WHITE & CASE LLP ; M.-C. Autrand, professeur des universités ; M. Bouchet, professeur des universités ; F. Calonne, Conseiller à la Médiation Groupe CDC ; M. Coulet-Diaz, avocat WHITE & CASE LLP ; X. Dauchy, mis à disposition par Bercy ; E. Deprez, Avocat NERIO ; L. Dubois, huissier de justice Dubois & associés ; L. Gashignard, Notaire associé, ANGLES DROIT Notaires ; P.-H.. Gout, Avocat FIDAL ; B. Jost, Maître de conférences ; S. Guedes, avocat FLICHY GRANGE ; A. Kaci, avocat ; H. Khellas, Avocat FIDAL ; J. Lecaroz, avocat général à la chambre commerciale de la Cour de cassation, professeur associé ; V. Orif, Maître de conférences ; G. Petit, Avocat DE PARDIEU BROCAS MAFFEI ; A.-C. Martin, Maître de conférences ; J. Mazure, huissier de justice SCP PARHUIS ; J.-J. Menuret, Maître de conférences ; J.-C. Muller, Avocat général à la cour d'appel de Paris, professeur associé ; C. Ruet, Maître de conférences ; N. Touloum, avocat ; P. Zinck, professeur d'anglais.

Dans le cadre de ces enseignements, les étudiants sont notamment invités à assister à des audiences, ainsi qu'à des conférences spécialement dédiées aux métiers auxquels la formation prépare. Ils participent également à des concours d'arbitrage nationaux et internationaux.

À partir de mai, stage obligatoire (d'une durée de 2 à 6 mois) et, le cas échéant rédaction d'un mémoire de recherche (facultatif).

## Programme

### Master 1ère année

#### SEMESTRE 1

**UE 1 - Unité fondamentale 1 (6 ECTS)**

Régime général de l'obligation CM + TD

**UE 2 - Unité fondamentale 2 (9 ECTS)**

2 matières obligatoires en CM dont une avec TD

(au choix) :

Droit des sûretés

Droit international privé 1

**UE 3 – Unité complémentaire 1 (3 ECTS)**

Droit pénal des affaires (CM)

**UE 4 – Unité complémentaire 2 (6 ECTS)**

Voies d'exécution (CM)

Régimes matrimoniaux (CM)

**UE 5 – Unité d'ouverture (6 ECTS)**

Anglais juridique (CM)

1 matière au choix

Histoire de la procédure pénale (CM)

Droit fiscal des affaires (CM)

#### SEMESTRE 2

**UE 6 - Unité fondamentale 1 (6 ECTS)**

1 matière obligatoire CM + TD :

Procédure pénale

**UE 7 - Unité fondamentale 2 (9 ECTS)**

2 matières obligatoires CM dont une avec TD

(au choix) :

Prévention et traitement des difficultés des entreprises

Droit international privé 2 (obligatoire si DIP 1 avec

TD choisi au 1er semestre)

**UE 8 – Unité complémentaire 1 (3 ECTS)**

CEDH et droit privé (CM)

**UE 9 – Unité complémentaire 2 (6 ECTS)**

Contentieux administratif (CM)

Droit des successions (CM)

**UE 10 – Unité d'ouverture (6 ECTS)**

Anglais de spécialité

1 matière au choix :

Histoire de la justice

Droit fiscal des affaires 2 (obligatoire si fiscal 1 choisi

au 1er semestre)

**UE 11 – Unité d'enseignement libre, non obligatoire**

Points bonus éventuels : engagement étudiant

### Master 2ème année

#### SEMESTRE 1

**UE 1 - Unité fondamentale 1 (9 ECTS)**

Principes directeurs du procès (CM)

Droit de la preuve (CM)

**UE 2 - Unité fondamentale 2 (9 ECTS)**

Stratégie précontentieuse et technique de

rédactions d'actes (CM)

Modes alternatifs de règlement des litiges

(CM)

**UE 3 – Unité fondamentale 3 (4 ECTS)**

Contentieux administratif

Contentieux des entreprises en difficulté

**UE 4 – Unité fondamentale 4 (6 ECTS)**

Procédures répressives approfondies

Contentieux fiscal approfondi

Contentieux européen approfondi

**UE 5 – Unité fondamentale 5 (2 ECTS)**

Anglais juridique approfondi

#### SEMESTRE 2

**UE 6 - Unité fondamentale 6 (9 ECTS)**

Stratégie contentieuse et pratique du

procès

Voies d'exécutions

**UE 7 - Unité fondamentale 7 (12 ECTS)**

Devoir et responsabilité des gens de justice

Stage obligatoire (2 mois minimum) et, le

cas échéant, mémoire (facultatif)

**UE 8 – Unité fondamentale 8 (3 ECTS)**

Compétence et office du juge des référés

**UE 9 – Unité fondamentale 9 (6 ECTS)**

Contentieux social approfondi

Contentieux des personnes et de la famille

approfondi

Contentieux international et arbitrage

approfondi